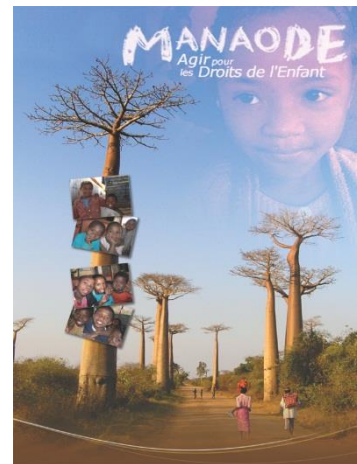


MANAODE

Agir pour
les Droits de l'Enfant

169 rue du Paradis - 74800 La Roche S/ Foron
06 58 17 97 88/ manaode@orange.fr

BULLETIN – Novembre - Décembre 2019



EDITO

Chers parrains, marraines, adhérents, amis de Manaode,

Ce bulletin est entièrement dédié à l'Assemblée Générale de Manaode qui s'est déroulée le **28 mars 2019** à la Roche S/Foron.

Cette réunion est un temps fort pour l'association et ce, pour plusieurs raisons.

On dresse le bilan de l'année écoulée et on lance la nouvelle... c'est aussi un temps fort pour rencontrer les parrains et amis Manaode.

Nous en profitons également pour vous donner quelques nouvelles du Centre. Au mois de septembre, les enfants du Centre sont partis en vacances. Bonne ambiance et dépaysement assurés ! On vous raconte tout...

Bonne lecture à tous...

L'équipe Manaode France

RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 MARS 2019

Cette année encore les membres de l'association Manaode se sont retrouvés à La-Roche-sur-Foron, dans un local annexe de l'Hôpital, pour discuter des actions réalisées au cours de l'année civile 2018 et des projets pour 2019. Des élus, qui soutiennent ces actions, n'ont pu faire le déplacement (Virginie DUBY-MULLER, Député ; Christian MONTEIL, Président du Conseil Départemental, Georges ETALLAZ, Maire de Collonges-sous-Salève, Frank LOMBARD, Maire d'Ugine et Christina ALI AHMAD, Conseillère Municipale d'Annemasse).

Cette année 2018 a une marque particulière : elle est la vingtième année de l'existence de Manaode. Petit retour dans le temps. L'association a été constituée le 21 octobre 1998, par cinq personnes :

Catherine PONCHELET, André LECOMTE, Virginie GLOCKSESEIN, Laurette METRAL et Marie-Pierre RAMETTI, à Saint-Julien-en-Genevois (74). 20 ans d'action pour la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'enfant. Des actions en France et à Madagascar. Actions réalisées par des femmes et des hommes de bonne volonté. Marie-Pierre pourrait témoigner des soutiens apportés par les communes de Saint-Julien-en-Genevois, Collonges-sous-Salève et Cornier mais surtout par des marraines et parrains, des amis et des bénévoles qui, année après année, ont fait vivre un projet ambitieux : permettre à tous les enfants de s'épanouir et devenir des adultes pleinement autonomes. Ce constat s'est encore vérifié au cours de l'année 2018.

Les activités en France

En 2018, Manaode a réuni 61 marraines/parrains. Ils ont choisi de parrainer soit un enfant individuel (50 enfants) soit deux enfants (5 marraines/parrains) soit des enfants non déterminés (13 marraines/parrains). Evelyne CHATEL et Marie-Pierre RAMETTI administrent les relations entre les marraines/parrains et l'association elle-même ainsi que les enfants (échange de courriers notamment).

L'association s'efforce d'informer ses membres et, plus largement, le public par différents supports. Carol DONAT confectionne le Bulletin de Manaode, un bulletin sur papier. Il relate les actions réalisées en France ou à Madagascar, particulièrement la vie des enfants dans le Centre de Tana. Manaode a un site Internet mais il doit être remis au goût du jour.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis sept fois. Les réunions se tiennent au 169, rue du Paradis à La-Roche-sur-Foron, dans un local que Jacky DESCHAMPS-BERGER met à notre disposition et nous l'en remercions.

Evelyne et Christophe, membres actifs du Conseil d'Administration, se sont d'abord rendus à Madagascar du 12 au 28 Janvier. Année exceptionnelle puisque trois membres du Conseil

d'Administration, Evelyne, Carol et Christophe ont effectué un séjour à Madagascar du 22 novembre au 1 décembre pour les 20 ans de ManaoDE.

Au cours de l'année 2018, ManaoDe a été présente dans plusieurs manifestations.

- Les **Médiévaux d'Andilly** (19, 20 et 21 mai 2018). Comme chaque année, de nombreux membres se sont mobilisés pour les grandes médiévales sous la responsabilité de Manuella OURS, Carol DONAT, Marie-Pierre RAMETTI. Les bénévoles (membres de l'association et amis), installés dans un nouveau stand, plus confortable, ont vendu glaces et cafés, réalisant un apport net 4 000 € au budget de base de l'association.

- **Fora Annecy** (15 septembre 2018). Le forum des associations d'Annecy était organisé par France Bénévolat Haute-Savoie, pour la troisième fois, dans les locaux de Bonlieu (Annecy, 74). La présence de ManaoDE constitue une circonstance de communication envers les visiteurs nombreux.

- **Accro'Planches**. La compagnie de théâtre Accro'Planches a, le 21 avril 2018, donné deux représentations dans la salle des fêtes de La-Balme-de-Sillingy (74) et offert la recette à ManaoDE (un peu plus de 600 €).

- **Villy-le-Bouveret**. Le comité d'animation de la commune de Villy-le-Bouveret (74) a proposé à ManaoDE de tenir un stand de confection et vente de crêpes durant la journée du Combat des reines qui était organisée le 29 avril 2018. Quatre membres du Conseil d'Administration ont eu le plaisir de découvrir une fête agricole et des habitants fort accueillants. ManaoDE a reçu 800 € pour cette journée.

- **Marché de Noël**. Christophe et Evelyne CHATEL, à Cervens (2 décembre 2018) et Marie-France RAMETTI, à la MJC de Rancy (Lyon, 69) ont tenu un stand pour promouvoir les actions de ManaoDE et proposer à la vente des coffrets cadeaux. Ces deux actions ont apporté un peu plus de 1 000 € au budget de l'association.

- **Concert Good News**. Le groupe choral gospel Good News a, le 9 décembre 2018, donné un concert, à la cathédrale Saint-Pierre d'Annecy, au profit des enfants de ManaoDE. Leur réputation étant grande, le nombre de spectateurs fut encore élevé. La prestation a comblé les participants qui se sont montrés généreux. ManaoDE a perçu 2 000€.

Fidèle à son engagement, une fois de plus, nous avons bénéficié du partenariat avec **MAPED**. L'entreprise d'Argonay, a, encore cette année, donné à ManaoDE divers matériels scolaires (cahiers, crayons, gommes,...) pour les enfants du

Centre d'accueil de Tananarive. Ces équipements ont été distribués aux enfants lors de la rentrée des classes.

[A Madagascar, une période difficile](#)

Plus encore qu'en 2017, l'année 2018 fut rude pour la population malgache (26,3 millions d'habitants). Aux fortes intempéries du cyclone Ava (5 et 6 janvier 2018) et du cyclone Eliakim (16 mars 2018) se sont ajoutés une désorganisation du service public de l'enseignement par une grève des enseignants (à partir d'avril 2018) et une longue période pré-électorale suivie d'une longue période électorale (premier tour le 7 novembre et deuxième tour le 19 décembre). Ces trois types d'événements ont produit des effets immédiatement défavorables. Le cyclone Ava a frappé particulièrement Tamatave (Est de l'île). La catastrophe (vents violents, pluies diluviennes, cours d'eau envahissant, inondations, jusque dans les bas quartiers d'Antananarivo) a fait au moins 51 morts et forcé des milliers de personnes à quitter leur domicile. Peu de temps après, en mars 2018, le passage du cyclone Eliakim a laissé les parties Nord-Est et Est de la Grande île, dans un état déplorable. Il y aurait 17 décès et 15 700 sinistrés. S'agissant de la période électorale, les activités du pays ont été ralenties jusqu'à la proclamation des résultats, le 27 décembre. Andry RAJOELINA succède, le 8 janvier 2019, à Hery RAJAONARIMAMPINANINA.

S'agissant de la grève des enseignants des écoles publiques, le mouvement a commencé au troisième trimestre. Les enfants ont trouvé des établissements scolaires fermés. Les écoliers n'ont été évalués, pour l'ensemble de l'année 2017/2018, que sur les deux premiers trimestres. La reprise des classes a été repoussée au 19 novembre.

Malgré ces événements, le développement économique s'est poursuivi (+ 5% de croissance) avec l'aide financière internationale et les choix du président sortant. La pauvreté reste dominante (78% de la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour).

[Les enfants du Centre d'Antananarivo](#)

La centaine d'enfants du Centre est prise en charge par une équipe d'une dizaine d'adultes. Ceux-ci se réunissent une fois par semaine pour discuter, de façon formelle, sur le fonctionnement du Centre et la situation des enfants.

Au cours de l'année 2018, les deux déplacements de membres du Conseil d'Administration ont permis de compléter les informations envoyées, chaque semaine, au Conseil d'Administration qui peut réagir selon la situation du moment. Il a été, ainsi, amené à porter son attention sur l'accueil des enfants en fin de semaine et durant les vacances scolaires. Une animatrice supplémentaire a été

recrutée pour renforcer le personnel présent pendant ces deux temps.

Le Conseil d'Administration a demandé à l'équipe d'adultes de faire un état de l'équipement (bâtiment, cour, mobilier, matériel...) et d'établir, le cas échéant, une liste des interventions par ordre de priorité. Une liste a été envoyée en mars. Le conseil a décidé de réaliser deux tranches de travaux dont la première a nécessité une dépense de 2 000 € (sanitaires, literie, cuisine). Les travaux ont été réalisés pour la célébration du 20^{ème} anniversaire en novembre.

Nombre d'enfants à la fin 2018

Total : 106 enfants (101 en 2017)

- Internes = 77 dont 41 filles et 36 garçons,
- Demi- pensionnaires = 27 dont 17 filles et 10 garçons.
- Externes = 2 qui sont 2 garçons.

Parmi ces 106 enfants,

58 enfants en école primaire

11 ^{ème}	= 9
10 ^{ème}	= 10
9 ^{ème}	= 12
8 ^{ème}	= 9
7 ^{ème}	= 18

41 enfants en secondaire

6 ^{ème}	= 9
5 ^{ème}	= 7
4 ^{ème}	= 5
3 ^{ème}	= 14
2 ^{ème}	= /
1 ^{ère}	= 1

Terminale = 5

3 en formation professionnelle (et 4 instables).

Durant la période de grève des enseignants du secteur public, le Centre a dispensé du soutien scolaire (Hanitra RAMONJAMANANA est l'institutrice). A l'évaluation du travail de l'année, les enfants de ManaoDe ont obtenu de bons résultats. En classe de 7^{ème} comprenant 14 enfants, tous ont réussi le certificat d'étude et la moitié (7/14) ont réussi le concours d'entrée en 6^{ème} dans un collège public.

La période de vacances de juillet/août fut moins favorable. Les épreuves du Brevet (BEPC), passées en septembre 2018 : n'ont réussi que deux élèves sur les neuf candidats présentés. Parmi ceux qui ont échoué, trois élèves ont atteint l'âge maximal pour être accueillis en classe de 3^{ème} et deux peuvent redoubler ce niveau.

Lors de leur visite à Tananarive, en janvier 2018, Evelyne et Christophe se sont rendus dans l'école primaire publique qui reçoit la moitié des enfants du Centre (50 enfants vont à l'école Ampasandratsarahoby). La directrice a fait état de problèmes matériels (fuite dans la toiture, mur fragilisé) que la collectivité publique n'a pas traités.

ManaoDE a décidé de financer une partie des travaux pour un peu plus de 900 €.

Le container de vêtements, chaussures et jeux, donnés par des marraines, des parrains et des amis de ManaoDE, parti en octobre 2017, par les soins d'un entrepreneur de Voiron (38), est arrivé à Tananarive en mars 2018. Les enfants ont tous été rééquipés.

Les élèves qui fréquentent un collège ou un lycée ont été suivis par Fetra Niaina RADRIANJAFY, qui a, en fin d'année, quitté l'association et, ensuite, remplacé par Albert. Cette personne suit chaque élève dans sa formation scolaire et sa vie personnelle. Au cours de cette année 2018, les adultes du Centre ont dû consacrer plus de temps que les années antérieures pour s'assurer de l'assiduité des élèves tant dans l'établissement scolaire de rattachement que dans le Centre. Certains ne reviennent pas lorsqu'ils ont rejoint leur famille pour la fin de semaine, dès le lundi matin et d'autres, après le temps scolaire, rentrent très tard le soir ou encore quelques-uns sont récupérés en cours de semaine par un parent.

ManaoDE a depuis sa création fait le choix d'accompagner les enfants vers leur épanouissement et leur autonomie. Un choix voulu responsable et permanent.

Cet été a été quelque peu chahuté par les événements évoqués précédemment. L'équipe avait préparé un séjour de vacances hors de Tananarive pour les enfants. Mais elle n'a pas pu, en considération du calendrier, le réaliser.

Depuis plusieurs années, la directrice a noué des relations avec d'autres associations agissant pour des enfants et a pris une part active à la constitution d'une plateforme ayant pour objet le partage d'expérience et de compétences. C'est pourquoi d'autres associations interviennent dans le Centre :

-**Trait d'Union** pour aider les enfants dans leur travail scolaire du niveau élémentaire. SESAME pour le renforcement du niveau scolaire des collégiens,

-**ATD Quart Monde**,

-**l'UNICEF**,

-**ECPAT** (End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes, une ONG internationale qui lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et comporte des branches dans plusieurs pays dont Madagascar), la collaboration est double. D'une part, des enfants, identifiés comme étant en situation de danger, sont confiés au Centre par ECPAT et, d'autre part, cette association réalise dans le Centre des actions de sensibilisation des adultes et des enfants à la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants.

Parce que la qualité du travail de ManaoDE est reconnue, le Centre reçoit, pour des périodes plus

ou moins longues, des étudiants en formation et des stagiaires.

Le plus grand nombre des enfants est confié au Centre par leurs parents et les parents sont constitués en une association attachée au Centre. Les membres de l'association se réunissent au cours de l'année pour suivre les activités scolaires des enfants et réfléchir à leurs actions éducatives. Le Centre se propose d'augmenter la fréquence des réunions des parents.

La directrice veille à ce que les enfants du Centre participent à des manifestations publiques en faveur des enfants : la célébration du mois de l'Enfance (juin 2018), la journée de la lutte contre le travail des enfants avec le BIT et le ministère malgache de la Fonction publique (juin 2018), la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (octobre) avec ATD Quart Monde, le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (octobre) avec ATD Quart Monde et la journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre). Le Centre a installé un stand dans l'espace public.

Le Conseil d'Administration s'est fixé comme objectif, déclaré et en œuvre, de développer l'autonomie de l'équipe du Centre. Ils ont pour mission de rechercher des ressources pour satisfaire les besoins. Le Centre reçoit des aides locales sous des formes diverses : bénévoles de HAIKANTO pour les collégiens et lycéens, ONG Partazer Manzer (dons de repas de l'Hôtel Urban), l'Ambassade des USA (apprentissage de la langue anglaise), l'association Nosy Mena Miavana (dons de denrées alimentaires), l'association Zaraina (formation à la pratique théâtrale pour des formateurs du Centre).

[Retour sur les 20 ans de ManaoDE](#)

La célébration du 20^{ème} anniversaire de la création de ManaoDE a été voulue par l'équipe du Centre comme un grand événement. Dès le mois de janvier, chaque membre s'est engagé dans une réflexion individuelle et collective, dans une discussion préparant des prises de décisions et dans des actions de préparation d'une journée de festivité. Le jour choisi fut le 23 novembre, pour se tenir au plus près du 21 octobre, jour anniversaire de la constitution de l'association. Le résultat fut à la hauteur de la quantité et de la qualité du travail préparatoire. Non seulement les locaux étaient propres mais la tenue vestimentaire des enfants et des adultes était choisie pour cette occasion. Des stands avec des photos et des commentaires ont présenté l'histoire de ManaoDE et développé le contenu de la déclaration des Droits de l'enfant. Les invités ont été dans le ton (ministères, mairie,

institutions et associations partenaires, madame Olga, première référente de ManaoDE et les propriétaires du site, Victor et sa famille). La partie officielle a été rythmée par les discours. Les parents et les enfants ont chanté et dansé. Le repas, préparé par un traiteur ainsi qu'un magnifique gâteau ont été appréciés. A cette occasion, les trois membres du Conseil d'Administration (Evelyne, Carol et Christophe) ont rencontré des partenaires du Centre et des bénévoles (des étudiants accompagnant les enfants dans leur scolarité, des associations généreuses). Cette journée s'inscrit comme un temps fort dans l'histoire de ManaoDE.

[A Tamatave](#)

L'action de l'association dirigée vers les enfants des producteurs agricoles a évolué en 2018. Les deux représentants de ManaoDE CE, Frédéric DUCHENE et Charlotte GAINARD, ont orienté leur activité vers les filières de cannelle, d'épices, de litchis et ont recherché des sources de financement pour engager des projets.

Frédéric et Charlotte ont accompagné, à la fin de l'année 2017 et la fin de l'année 2018, des producteurs de litchis dans la délicate phase de commercialisation de la production de la coopérative Menakely. La récolte, la vente et le transport doivent être effectués en quelques jours de décembre.

L'expérience acquise par ManaoDE CE dans la filière sucre a fait naître le projet de création d'une autre coopérative de producteurs de canne à sucre et, dans le prolongement, l'objectif de création d'une sucrerie à l'initiative d'entreprises locales privées. Une coopérative de producteurs de canne à sucre a été formée dans le village de Vohitranivona et, pour la sucrerie, une SARL Bio Sucre créée par quatre entreprises utilisatrices de sucre (chocolaterie, distribution de produits alimentaires, fabrication de confiture). Celle-ci a fait l'acquisition d'un terrain à Bricaville et lancé la construction d'un bâtiment pour fabriquer le sucre. La réalisation du projet nécessite du temps. A la fin de l'année 2018, le bâtiment n'était pas complètement construit.

Les contrats de Charlotte et de Frédéric ont été renouvelés, en février 2018, pour une année. Une convention a été formée avec la SARL Biosucre, aux termes de laquelle, Charlotte, Frédéric, Patrick (technicien) et Nirina (comptable) sont mis à disposition de la SARL Biosucre par ManaoDE CE, qui reçoit chaque mois le financement nécessaire au paiement de la masse salariale.

A l'automne, Charlotte a fait savoir qu'elle voulait revenir en France au terme de son contrat (février 2019). Le Conseil d'Administration de ManaoDE a décidé de poursuivre l'action de scolarisation des enfants et de recruter une personne pour continuer sa mise en œuvre.

Après discussion entre les présents, le rapport moral a été soumis au vote des adhérents et adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2018

Le trésorier a présenté le rapport financier en distinguant le bilan et le compte de résultat pour le siège (France) et pour le Centre d'accueil d'Antananarivo.

Si un adhérent souhaite avoir une copie des comptes de l'association, il peut en exprimer la demande et nous les lui communiquerons.

Le bilan et le compte de résultat ont été soumis à la discussion. Les adhérents ont ensuite voté, à l'unanimité, le rapport financier pour 2018.

Les projets d'actions pour 2019

Le Conseil d'Administration propose, pour l'année 2019, de conforter les actions en cours.

Dans le Centre d'accueil d'Antananarivo, nous devons rapidement traiter plusieurs questions relatives au fonctionnement : le personnel est invité à veiller à ce que les enfants bénéficient d'une hygiène et de tenues vestimentaires les plus conformes à leurs besoins tout au long de l'année. L'assemblée des membres souhaite que l'activité d'accueil puisse perdurer dans le lieu actuel, loué à deux particuliers. Mais il n'a pas obtenu d'information sur la position précise du bailleur relativement au montant du loyer dans un avenir proche.

Enfin, l'assemblée des membres ne veut pas, alors que la pression de l'environnement est forte, que le nombre d'enfants accueillis augmente parce que les moyens ne sont pas suffisants.

Pour Tamatave, Frédéric, Patrick et Nirina agissent pour le démarrage de l'activité de la sucrerie. La fabrication de sucre commencerait en juin 2019. Les producteurs de la coopérative sont prêts à fournir la quantité de cannes à sucre prévue. Au terme de cette campagne (décembre 2019), la quantité de sucre produite serait de 30 à 40 tonnes. Frédéric veille à ce que l'obligation de scolarisation des enfants des coopérateurs soit respectée. La personne qui, après le départ de Charlotte, viendra de France, aura pour mission de trouver des financements pour renforcer, par un programme social (scolarisation, santé, éducation) pour les familles, la filière Sucre et développer d'autres filières.

La liaison entre les deux activités de Tananarive et de Tamatave peut s'intensifier encore plus. Des jeunes en formation à Tananarive viennent déjà en stage sur le terrain de la coopérative et de la sucrerie. On peut aussi étudier la possibilité pour des jeunes formés de s'installer comme producteur ou technicien dans l'une des filières de sucre, banane.

Ces orientations ont été, après discussions, adoptées à l'unanimité.

Le trésorier propose une reconduction du budget de 2018 en 2019. Le Conseil d'Administration propose que les montants de l'adhésion et la contribution parrainage ne soient pas changés cette année.

Ces propositions ont été, après discussions, adoptées à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 8 membres.

Cette année, trois membres arrivent au terme de leur mandat :

- Evelyne CHATEL,
- Marie-France RAPINIER,
- Michel JULIEN.

Les trois membres sortants proposent leur candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

Les trois candidats sont désignés à l'unanimité, comme membre du Conseil d'Administration.

Le président a remercié l'hôpital de La Roche sur Foron pour son accueil et chaque bénévole qui a, au cours de l'année 2018, consacré du temps pour les enfants de ManaoDE, et, enfin, les partenaires savoyards que sont le Rotary Annemasse/Saint Julien, MAPED, Good News, Accro Planches.

Vive les vacances, vive l'insouciance du 13 au 21 septembre...

Vendredi 13 septembre 2019, 6 heures du matin. C'est dans la bonne humeur que les enfants montent dans le bus, direction Foule pointe.

Durant cette semaine, les activités ont été nombreuses et variées.

Petite singularité et originalité matinale ; tous les matins, les enfants ont pratiqué de la zumba durant 30 minutes. Une activité mi-danse, mi-cardio qui a vraiment plu à tous les enfants.



Les matinées sont essentiellement dédiées à des visites de la ville et/ou des jeux de société collectifs.

Visite du centre-ville et du fort de Foule pointe (appelé Manda-Fort) ou encore du port de pêche ; tous les yeux sont écarquillés et brillent devant tant de nouvelles choses.



C'est l'esprit léger et la tête plein de souvenirs que les enfants du Centre ont repris la direction de Tananarive le 21 septembre...

[La Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant \(1989\)](#)

[Article 2](#)

Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille.

Ont également été prodigués des cours de sensibilisation sur les droits de l'enfant et la lutte contre le travail des enfants. En effet, même en vacances, les équipes du Centre n'oublient jamais les enjeux de ManaoDE : assurer l'éducation aux enfants et aussi les sensibiliser à leurs droits et devoirs... et ce, toujours grâce au jeu.

Les après-midis sont placés sous le signe de la détente balnéaire. Quoi de mieux que de se baigner dans la mer chaude de l'océan indien pour les vacances ?!



Après le diner, les enfants ont pu prendre des cours de danses, présenter des mini scènes de théâtre, élire « Miss » et « Mister » ManaoDE... comme vous pouvez le constater, les soirées ont été très animées. Les enfants ont même organisé une soirée « imitation des membres du personnel » ; parties de rigolades assurées !

Les vacances sont évidemment des moments de détente et aussi de partage entre les personnels du Centre et les enfants. On rit, on échange, on partage dans un cadre moins « rigide » que celui instauré dans le Centre... Les enfants apprécient toujours ces moments plus détendus entre eux et les adultes.